

teur Fred Harris de l'Oklahoma, démocrate et candidat à la vice-présidence.

Il a indiqué qu'à son avis, l'industrie de la chasse au phoque au Canada se meurt à cause du rythme auquel on tue ces animaux. Son bill rendrait leur extermination peu rentable. Un député a suggéré que le gouvernement devrait conseiller au sénateur américain de ne pas fourrer son grand nez dans nos affaires et de s'employer à résoudre les problèmes extérieurs et intérieurs de son propre pays. Je comprends le souci profond de ce député qui vient de Terre-Neuve. Mais je prétends que s'irriter du problème ne le résout pas. Et il faut y trouver des solutions.

On laisse entendre que si on établissait un refuge de phoques dans le golfe Saint-Laurent, les avantages touristiques compenseraient, du moins en partie, la perte de revenu dans cette région du pays. Cela poserait sans doute des problèmes et les avantages pourraient s'avérer inférieurs à la nécessité. Mais je crois savoir que le ministère des Pêches et des Forêts considère ce projet comme une partie de la solution. Quoi qu'il en soit, il faut trouver un autre emploi pour les chasseurs de phoque. Un nombre croissant de Canadiens, d'un océan à l'autre, sont dégoûtés de ce que le ministre a appelé «un happening très sanguinaire». On ne tue pas les phoques pour s'en nourrir ou pour confectionner des vêtements essentiels. On peut tuer des animaux domestiques dans des conditions où la souffrance et la peur sont réduites au minimum. Tel n'est pas le cas des phoques que l'on tue sur des glaces flottantes.

Mettons qu'il n'y ait pas d'autres emplois en nombre suffisant, qu'il faille assurer un revenu aux chasseurs de phoque et à leurs familles. M. James Eayrs, dans son récent article éloquent et humain sur la nécessité d'abolir la chasse au phoque, dit ceci:

Nous payons les cultivateurs des Prairies pour qu'ils ne cultivent pas de blé. Pourquoi ne pas payer les gens des Maritimes et de Terre-Neuve pour qu'ils cessent de tuer les jeunes phoques?

En effet, pourquoi pas? La réputation du Canada dans la communauté mondiale est en jeu.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, nous établissons cette semaine un comité consultatif spécial des phoques de l'Atlantique. Il est composé de scientifiques, de membres des conseils exécutifs de sociétés internationales de protection des animaux qui tous se sont rendus à la chasse au phoque à diverses reprises. Le comité étudiera non seulement les méthodes dénuées de cruauté pour la chasse au phoque, mais recommandera également les mesures que le gouvernement devrait adopter pour assurer la survivance des troupeaux.

Nous effectuons certains changements et sommes mieux placés pour diriger la chasse que les années précédentes. Une des raisons est que le golfe Saint-Laurent est maintenant assujéti au contrôle du Canada pour ce qui est de la chasse au phoque. La promulgation de lignes de fermeture qui franchissent le détroit de Cabot et le détroit de Belle-Isle fait que pour la première fois le golfe Saint-Laurent est exclusivement canadien du point de vue administratif.

Nous exerçons un contrôle sur le golfe du Saint-Laurent, mais pas sur l'Atlantique-Nord au large du Labrador, sauf dans la zone de 12 milles. D'autres pays y

[M^{me} MacInnis.]

chasseront, et il faut donc les convaincre, notamment la Norvège, de se conformer aux quotas d'ensemble. C'est la première fois que nous avons établi des quotas pour les phoques. A l'avenir, ils seront subordonnés aux conclusions du comité spécial et je pense que l'année prochaine tout au moins le quota sera un peu moins élevé.

J'ai nommé aujourd'hui dans un communiqué six personnes éminentes de divers pays qui feront partie de ce comité consultatif spécial. Nous espérons en trouver deux autres à l'extérieur du Canada qui siègeront aussi au comité, et nous examinerons de près leurs recommandations. Ils appartiennent à des organismes internationaux de protection. Ce ne sont pas des employés du gouvernement du Canada et certainement pas des employés du ministère fédéral des Pêches. Je le répète, nous les écouterons attentivement.

Je veux de nouveau faire remarquer que la chasse aux phoques ne relève pas exclusivement du contrôle du Canada ni du territoire canadien. Il y a littéralement des millions de phoques et le phoque du Groënland n'est pas en danger immédiat d'extinction. Beaucoup d'indigènes et d'habitants de petites agglomérations éloignées gagnent encore en grande partie leur vie grâce à la chasse aux phoques. Nous devons aussi songer à eux. Les habitants des agglomérations très peuplées, habitués à une vie facile peuvent difficilement comprendre les conditions primitives dans lesquelles ceux-là vivent. Nous devons prendre en considération leur gagne-pain, comme aussi leur bien-être.

LA MAIN-D'ŒUVRE—LES PROGRAMMES DE RECYCLAGE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, l'autre jour, j'ai interrogé le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) sur le mécontentement de nombreux stagiaires. Ils sont mécontents non pas de leurs instructeurs ni du personnel local des bureaux de la main-d'œuvre, mais à cause de la stupidité et de la rigidité des règlements qui régissent les cours qu'ils veulent suivre. J'ai reçu de nombreuses plaintes, verbales et écrites. De nombreux stagiaires sont venus me voir pour discuter de leurs difficultés. J'ai entendu leurs plaintes. Ce sont des plaintes motivées et raisonnables. Un grand nombre se trouvaient emprisonnés dans la rigidité des cours ou des blocs de cours qu'ils suivaient. Pourquoi donc, monsieur l'Orateur? C'est que les représentants du ministère de la Main-d'œuvre refusent trop souvent de traiter les stagiaires comme des personnes.

Il faudrait faire tout ce qui est possible pour que les stagiaires reçoivent la formation scolaire requise non seulement dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur public. J'entends par là que les stagiaires devraient atteindre le niveau de la 12^e année. Plusieurs n'atteignent pas ce niveau, qui est exigé. Il y en a qui y arrivent et le ministère s'enorgueillit du fait que leurs salaires marquent une augmentation de 20 p. 100 sur leurs salaires précédents.

Quand on forme des stagiaires, il faut savoir juger des demandes du marché. Les stagiaires doivent être formés pour répondre à ces demandes et je ne crois pas que le travail soit efficace de ce côté. La question pose de graves doutes. Tout semble indiquer qu'il faudrait mieux évaluer les exigences actuelles et futures du marché du travail. Vu le rythme croissant du chômage, de 100 chômeurs par jour comme on le constate depuis deux ans, il